



Lanuéjols

Le petit édito de Lanuéjols

Table des matières

- Le mot du maire..... 1
- Budget 2016.....2
- Environnement4
- Avenir du bureau de Poste..... 4
- Travaux de voirie5
- Bâtiments communaux..... 5
- Le jardin partagé de Lanuéjols ...6
- Salle des Associations.....6
- Le haut débit à Lanuéjols.....7
- ADMR.....7
- Foire du 8 mai8
- La fête de la convivialité9
- Bibliothèque Municipale10
- Vivre à Lanuéjols11
- Foot - USPA12
- Badminton12
- Tennis.....13
- Communauté de communes14
- Etat Civil.....18
- Album photo.....18



Le mot du maire

Voilà que ce conseil entre dans sa troisième année de fonction, et les premières réalisations ont vu le jour (la garderie, le City stade, maison des associations...).

Pour cette nouvelle année, le vote du budget fait la part belle aux deux principaux leviers, pour conforter notre commune dans son rôle de « petit bourg centre ».

Tout d'abord le rachat du lotissement « Le pré de Bastide » permettra d'accueillir de nouveaux habitants en redynamisant les ventes de ces lots invendus. Notre territoire doit voir s'étoffer sa population, si nous voulons conforter les commerces, services, artisanat...

Ensuite, notre volonté, ferme, de créer une zone commerciale et artisanale à l'entrée ouest de la commune, favorisera l'accueil d'entreprises, et participera au soutien de l'activité sur notre territoire rural.

Mais malheureusement, il est à noter dans ce budget, une forte baisse des dotations de l'état, à hauteur de 7,5 %, baisse assez conséquente qui aura des répercussions. En effet, si l'on veut maîtriser la pression fiscale sur nos concitoyens, il sera de plus en plus difficile de boucler les futurs budgets sans réduire les investissements. D'autre part, les charges de fonctionnement, notamment avec les nouveaux rythmes scolaires, auront dû mal à être contenus.

2016 est une année d'évolution, une évolution engagée dans le cadre de la loi NOTRE : la mutualisation des services et des personnes. Aujourd'hui, la voirie est entrée dans les compétences communautaires avec un transfert de fiscalité de la commune vers la communauté des communes. Notre agent, Simon Portal, est lui aussi mutualisé, basé tout de même à Lanuéjols.

A l'intérieur de ce nouveau bulletin, vous pourrez parcourir le travail des différentes commissions qui, dans les méandres des évolutions voulues par l'état, essaient de garder le cap et n'ont cessé de s'activer aux services de notre communes et de ses habitants.

Benoit Garric

Budget Principal 2016

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
Achats, fournitures	74.800	Excédent reporté 2014	50.592
Travaux entretien, assurances	39.900	Ventes, redevances, divers	99.700
Autres services extérieurs	23.550	Impôts et taxes	254.919
Impôts et taxes	4.650	Dotations, subventions	157.576
Frais de personnel, charges	185.500	Autres produits de gestion	51.900
Autres charges de gestion	51.120		
Intérêts des emprunts	25.650		
Charges exceptionnelles	3.570		
Autofinancement brut	205.947		
TOTAL	614.687	TOTAL	614.687
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
Remboursement capital emprunts	48.832	Autofinancement brut	205.947
Matériels équipements	5.000	Taxe aménagement	2.500
Bâtiments communaux	25.000	Amortissement	3.000
Zone activités, lotissement	175.815	Récupération TVA	43.200
TOTAL	254.647	TOTAL	254.647
TOTAL GENERAL	869.334	TOTAL GENERAL	869.334

Budget 2016

En matière d'investissement, le Conseil a voté les programmes ci-après :

MATERIELS EQUIPEMENTS :

Un crédit de 5.000 € a été affecté à ce programme pour l'achat d'un ordinateur à l'école, un vidéo projecteur avec écran, des grilles d'exposition, des rayonnages à la bibliothèque notamment.

BATIMENTS COMMUNAUX :

Une enveloppe de 25.000 € a été inscrite pour le remplacement du chauffe eau à la Salle des Fêtes, des travaux de mise aux normes d'accessibilité à l'école, la mise en place d'une clôture au stade et d'un filet pare ballons.

ZONE ARTISANALE : Le conseil municipal a acquis un terrain à l'entrée ouest de Lanuéjols, de manière à implanter 4 ou 5 lots de 1 500 à 3 500 m². Le permis d'aménager est en cours d'achèvement. Les premiers travaux sont prévus pour la fin de l'année. Environ 300 000€ TTC couvriront les travaux d'aménagement, la viabilisation, le terrassement...

LE LOTISSEMENT « Pré de Bastide » : Le conseil municipal a voté le rachat des 15 lots invendus du lotissement « Pré de Bastide » pour une valeur de 145 000€ (environ 10 000 m² + 3000 m² de voirie, bassin, espaces publics). Des travaux sont à prévoir afin de finaliser ce lotissement (voirie et éclairage public), à hauteur de 50 000€. Le prix de vente du m² sera décidé en conseil, et sera en cohérence avec le prix du marché local actuel.

L'enveloppe votée pour ces deux dernières réalisations permettra, nous l'espérons, de dynamiser les ventes, et exploiter au mieux les atouts de notre commune.

Budget Annexe Assainissement 2016

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
Entretien réparations	5.000	Excédent reporté 2015	26.774
Maintenance	10.500	Redevance assainissement	18.530
Assistance technique	360	Redev. modernisat° réseau	4.800
Redev.occupation domaine public	60	Primes épuration	6.000
Amortissement réseau	7.785		
Revers. redev. modernisat° réseau	5.050		
Pertes irrécouvrables	500		
Autofinancement brut	26.839		
TOTAL	56.104	TOTAL	56.104
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
Travaux neufs 2015	44.128	Autofinancement brut	26.839
		Amortissement réseau	7.785
		Excédent reporté 2015	9.504
TOTAL	44.128	TOTAL	44.128
TOTAL GENERAL	100.232	TOTAL GENERAL	100.232

Taux d'imposition communaux 2016

Le transfert au 1er janvier 2016 de diverses compétences (voirie communale, entretien bornes incendie ...) et la prise de nouvelles compétences (haut débit) par la Communauté de Communes a nécessité un relèvement important des taux d'imposition intercommunaux s'appliquant aux 4 taxes directes locales.

Aussi, en contrepartie des transferts, il convient d'abaisser les taux d'imposition communaux.

Prenant acte de ces nouvelles dispositions fiscales et d'une très forte baisse des dotations de l'État, le Conseil Municipal a décidé de fixer comme suit les taux :

Taxe d'habitation :.....	12,43 %
Foncier Bâti :	11,39 %
Foncier Non Bâti :.....	52,45 %
Cotisation Foncière des Entreprises :.....	17,91 %

Environnement



Après avoir commencé le reflorissement de la commune, la commission environnement continue sur cette voie pour l'année en cours.

Ainsi, la mise en valeur des jardinières du centre du village et du monument aux morts et l'aménagement du parking du centre médical ont été réalisés en 2015.

Pour cette année 2016, l'arboretum, la place du couvent, le parking de l'école et l'entrée de la commune côté Villefranche de Rouergue, devraient être l'objet de divers aménagements.

Les essences nécessitant peu d'entretien en eau seront privilégiées, toujours dans un souci de développement durable.

Nous comptons sur la bonne volonté de chacun pour maintenir un village propre et accueillant.

Avenir du bureau de Poste.

Il ne vous a pas échappé que les heures d'ouverture de la Poste se réduisent au fil du temps comme peau de chagrin. Outre la réduction des créneaux horaires, La Poste ne remplace pas toujours les congés. Cette nouvelle réorganisation n'est, selon les dirigeants de la Poste, qu'une conséquence « du développement très rapide du numérique qui entraînerait une baisse conséquente du volume du courrier ».

Monsieur le Maire a rencontré à maintes reprises les représentants de la Poste, qui expliquent que « d'autre part, les contraintes budgétaires, la compétitivité sur le territoire les poussent à réagir ».

Ainsi, souhaitent-ils entamer une réflexion sur un partenariat possible avec les élus locaux dans le cadre de la présence postale territoriale qui prendrait la forme d'une agence communale postale, ou d'un point relais commerçant.

Le conseil municipal s'interroge sur les objectifs et projet de la Poste. Cette réorganisation n'est-elle que la conséquence d'une réduction de volumes ? Qu'en sera-t-il de la qualité de notre service public ? Quelles sont les garanties dans le cas d'un partenariat ?

Les élus soucieux de poser un débat constructif et de s'assurer des bons choix, préfèrent attendre, et reportent le débat à un prochain conseil.



Travaux de voirie

En prévision d'un réaménagement de l'entrée de Lanuéjols, route de Brandonnet, la municipalité a procédé à l'enlèvement des bordures béton longeant le chemin piétonnier.

En effet, avec l'appui d'Aveyron Ingénierie, un projet a vu le jour permettant de sécuriser la circulation des piétons depuis le lotissement du Roumégas jusqu'au centre du village.

Le projet consiste en la création d'un trottoir borduré du côté opposé à celui existant afin d'éviter un passage piéton sur le carrefour.

La chaussée sera ensuite reprise en totalité. Travaux prévus en 2017. Avec le transfert de la compétence voirie, ce projet sera porté en 2017 par la Communauté de Communes et éligible à la DETR de même qu'au FAL.

La commission municipale voirie a listé les travaux à venir sur notre commune. Cette liste a été validée par la communauté des communes.

- Travaux de revêtement sur les voies communales de : Le Mourtayrol, La Teysserie, La Tarenquie, La Maurie vers Lalo, La Vaysse.

- Travaux de revêtement : parking de l'école, parking du cimetière.

- Abattage d'arbres : quelques arbres ont été abattus notamment au stade, au presbytère, à l'aire de jeux du Roumégas, et dans l'arboretum. En effet, ces arbres, ayant subi pour la plupart le mauvais temps, présentaient un danger pour les passants (branches tombant régulièrement sur la chaussée). A l'automne prochain, une campagne de plantation est programmée, permettant le remplacement en lieux et place des anciens.

Commission bâtiments communaux

Au niveau des bâtiments communaux, les études et aménagements se poursuivent en 2016.

Les prévisions de 2015 proposées par la commission et validées par le conseil municipal ont été tenues.

- Réalisation de l'aménagement de la garderie et salle de réunion (salle paroissiale).
- Les décorations lumineuses sur les lampadaires de l'avenue du Rouergue ont été remplacées par du matériel peu énergivore.

En ce qui concerne le « city stade », la peinture au sol vient d'être réalisée, un abri pour les jeunes sera prochainement installé, tout cela cofinancé par le FOYER DES JEUNES.

D'autre part, afin de préserver le stade, le grillage le clôturant sera réinstallé, l'adjonction d'un filet pare ballon est prévu, des travaux d'entretien de la pelouse seront réalisés avant l'été.

Dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur immobilier, après l'état des lieux et recensement des besoins par « AVEYRON ENGENIERIE », les pistes de réflexion ont été présentées en adéquation avec les équipements existants.

Les principaux axes retenus sont les suivants :

- Mise en place du dossier accessibilité dans les 3 ans à venir, dossier élaboré par un organisme agréé « SOCOTEC » : Pour 2016, l'action de mise en accessibilité se concentrera au niveau du groupe scolaire (signalétiques, WC etc....)

- La mise à disposition du foyer « CHARLY MAUREL » aux associations est en cours, des aménagements pourraient être prévus ultérieurement en fonction des besoins.



Le jardin partagé de Lanuéjols



C'est parti. L'activité a repris au jardin pour sa deuxième année.

Les jardiniers sont motivés. Comme en 2015, ils souhaitent un jardin convivial. Cette année, 2 nouvelles têtes pour travailler dans la bonne humeur.

Début 2016, le jardin partagé s'est doté d'une charte et d'un mode de fonctionnement. Il fait parti des activités de l'association Vivre à Lanuéjols sous forme de commission.

Les jardiniers espèrent que ce lieu permettra de belles rencontres. Cela est bien parti. Ils sont heureux de l'aide qu'ils reçoivent et espèrent

que de nombreuses personnes s'intéresseront à leur activité.

Il faut savoir que comme toute activité, le travail effectué au jardin sollicite et exerce tous les muscles et peut même provoquer des claquages, mais quel bonheur de voir pousser des légumes sains et des parterres de fleurs. Toutes bonnes volontés seront les bienvenues.

Les jardiniers souhaitent que ce jardin provoque un élan de sympathie de générosité entre tous les habitants de Lanuéjols. Les jardiniers vous disent à bientôt au jardin.

Salle des Associations

Sur Lanuéjols, il ne passe pas un mois sans que les habitants soient conviés à diverses animations (quines, repas, concerts..) et de nombreuses activités hebdomadaires leur sont également proposées (sportives et autres). Derrière cette offre riche et variée de nombreux bénévoles œuvrent en permanence au sein des associations. Nous avons à cœur de les soutenir dans leur action et de favoriser les échanges entre eux. Pour y parvenir, il nous a semblé intéressant de mettre à leur disposition une salle commune pour se retrouver en réunion, stocker du matériel, organiser différentes rencontres.



Le Foyer Charles Maurel nous paraît avoir tous les atouts que nous recherchions. Tout d'abord, on y trouvera l'esprit qui l'a toujours animé depuis son origine : convivialité, partage, détente. Ce que l'on nomme aujourd'hui le « vivre ensemble » et que nous souhaitons à notre humble niveau conforter. Mais ce lieu est aussi agréable, lumineux, fonctionnel, de bonne taille, assez central par rapport au village et disposant d'un parking.

Le haut débit à Lanuéjols

Le plan très haut débit lancé au printemps 2013 par l'État vise à couvrir l'intégralité du territoire français en très haut débit d'ici 2022, c'est-à-dire proposer un accès à Internet performant à l'ensemble des logements, des entreprises et des administrations.

Le déploiement du réseau dans notre région est à la charge du SIEDA et de l'opérateur privé ORANGE.

L'équipement central collectif de la commune centralise les connections des abonnés de notre commune pour transmettre les informations vers Internet.

Dans ce cadre, notre équipement central collectif, aujourd'hui connecté au réseau Internet par une liaison hertzienne, a connu une augmentation du débit en mai 2015 nous permettant d'atteindre un débit de téléchargement supérieur (autour de 10 Mo/s).

Avant la fin de l'année 2016, l'équipement central collectif de Lanuéjols devrait être connecté à la fibre optique. Cela devrait augmenter à nouveau le débit Internet offrant ainsi un accès à Internet plus performant.



ADMR

Ses coordonnées : Foyer intergénérationnel 12350 Lanuéjols - Tél. 05 65 81 98 25

Communes d'intervention : Brandonnet, Compolibat, Drulhe, Lanuéjols, Maleville, Privezac

Sa mission première est l'accompagnement dans toutes les tâches du quotidien ainsi que la prise en charge globale de la personne.

Les bénévoles et les secrétaires sont à l'écoute des familles pour les aider dans leurs démarches lors de la constitution des



dossiers de demande d'aide. L'association travaille en collaboration étroite avec les professionnels sociaux et médicaux. Chaque année, l'ADMR organise des animations dont le quine qui permet de financer le goûter récréatif, les présents de Noël et du printemps offerts à tous les clients. L'association adresse ses remerciements aux commerçants et aux particuliers qui, grâce à leurs dons, soutiennent notre quine.

Le goûter récréatif de 2016 à la salle des fêtes de Lanuéjols : une manifestation très conviviale réunissant plus d'une centaine de personnes dans un cadre agréable. Merci à la municipalité pour son accueil.

Foire du 8 mai



Cette année, la « Foire aux Fleurs » du 8 mai s'est trouvée concurrencée par la foire agricole de Laissac. Ce sont surtout les forains qui ont fait défaut car les maraîchers ont été fidèles au rendez-vous et les jardiniers ont pu aisément s'approvisionner comme à l'accoutumée. Pour pallier cette moindre fréquentation le Comité d'Animation Municipal avait décidé d'enrichir la manifestation par une Ballade botanique.



C'est ainsi qu'une quinzaine de personnes s'est retrouvée autour de Valentine Guézille, (elle œuvre dans « Capucine et Marjolaine » association de découverte du monde végétal) pour (re)découvrir la flore locale. En parcourant le chemin des Prades cette passionnée de nature a montré diverses plantes communes qui peuvent être utilisées tant au niveau culinaire que médicinal : pâquerettes ou « fleurs de Pâques », aubépine, fusain, laitron de St-Joseph, pervenches, gaillets... Elle a aussi rappelé les équilibres et complémentarités entre le monde animal et végétal.

A plusieurs reprises Valentine est revenue sur les usages passés des espèces végétales de la région « nous n'avons rien inventé, nous a-t-elle dit, les générations précédentes en savaient bien plus que nous et tiraient partie de la nature avec intelligence »

Au terme de deux heures d'échange lors de cette intervention très intéressante et documentée, il est à parier que les participants ne regarderont plus la végétation tout à fait de la même façon.

La fête de la convivialité

En 2015, nous avons avec le concours des associations et commerçants du village, organisé une première « Fête de la convivialité » pour que la population de Lanuéjols puisse se rencontrer en toute simplicité, une fois par an. Vous avez été nombreux à répondre à cette invitation et à partager un moment de détente et d'échanges dans une ambiance chaleureuse et sympathique.

Aussi, nous vous proposons de renouveler cette occasion **le samedi 18 juin au Hall Polyvalent** (en tenant compte des remarques qui nous ont été transmises) Le même programme vous attend : activités sportives l'après-midi suivies d'un apéritif et du repas.



Vous trouverez ci-joint un bulletin d'inscription que vous pourrez déposer chez vos commerçants (Boucherie Bouscal, Boulangerie Wittner, L'Horizon, Utile) ou à la mairie.

Bulletin d'inscription à la Fête de la convivialité



Bulletin à retourner avant le 10 juin à la mairie ou chez l'un des commerçants suivants Boucherie Bouscal, Boulangerie Wittner, L'Horizon et Utile

Mme/M (nom/prénom) _____
souhaite participer à la fête de la convivialité de Lanuéjols le 18 juin 2016.

Nombre d'enfants: _____

Nombre d'adultes: _____

Bibliothèque Municipale de Lanuéjols

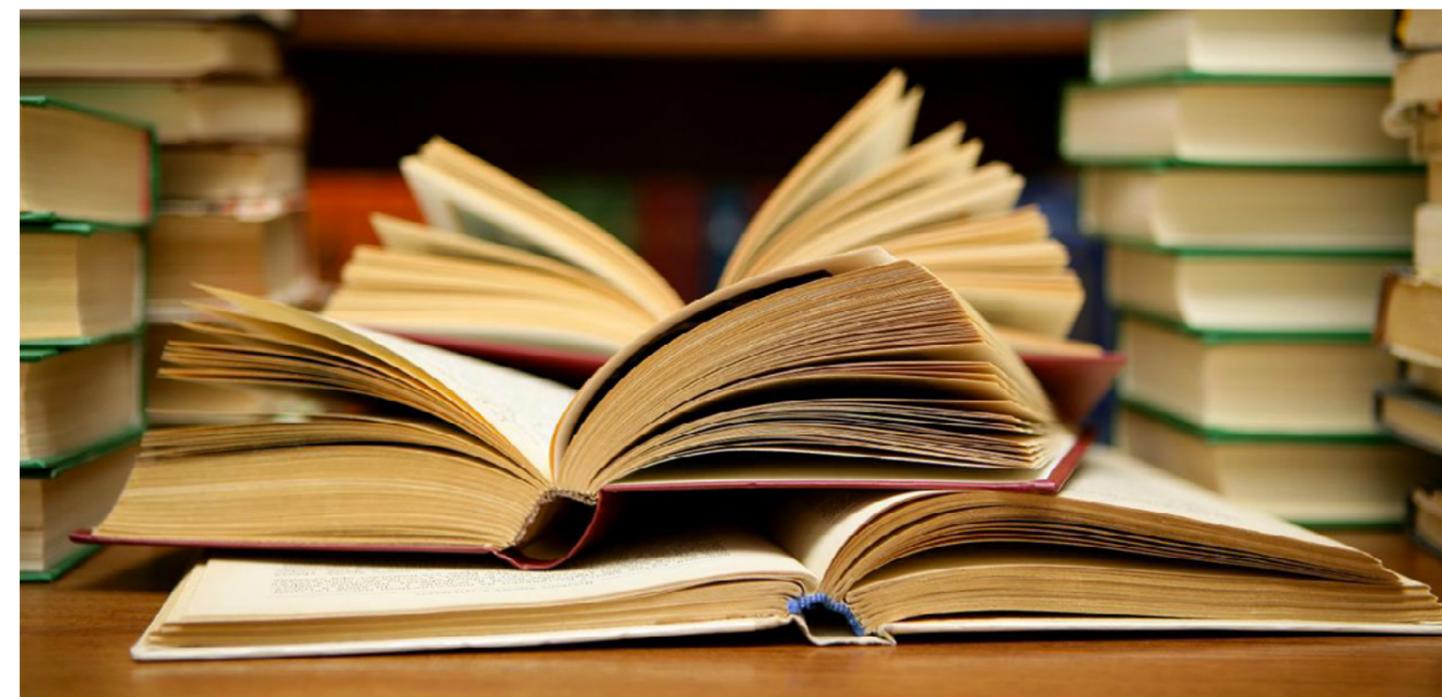
La Bibliothèque Municipale, propose à tous, enfants et adultes un large choix de lecture :

- Romans
- Documentaires
- Biographies
- Policiers
- BD
- Livres pour enfants
- CD

Huit bénévoles l'animent et assurent les permanences depuis le 26 Novembre 2008. Le prêt des livres est gratuit.

Elle vous accueille

- **Le mercredi après-midi de 16h à 18h**
- **Le samedi matin de 10h à 12h.**



Plusieurs fois par an, la bibliothèque s'enrichit de nouveaux ouvrages, et si vous recherchez un livre qui n'est pas en rayon, nous pouvons vous le fournir grâce à la navette de la BDP.

Lors de l'achat des nouveaux livres, en début d'année, les bibliothécaires présentent ces nouveaux ouvrages, lors d'un thé café très convivial.

Deux à trois fois par an, un cercle de lecture, se réunit au café Barrau, autour d'un verre, pour échanger sur un livre choisi en commun.

Vous y êtes tous largement conviés. C'est un moment d'échange très agréable.

D'autre part, deux bénévoles vont également faire une heure de lecture le lundi aux foyers logement de Lanuéjols, Druhe et Galgan.

La bibliothèque vit, elle vous attend Bonne lecture à tous ...

Vivre à Lanuéjols

L'objectif premier de l'association "Vivre à Lanuéjols" est de promouvoir, proposer des animations culturelles et économiques, sociales, afin de contribuer à l'essor et à la qualité de vie de la commune de Lanuéjols mais aussi mettre en valeur son patrimoine. Elle s'efforce à donner l'image d'un village où il fait bon vivre.

A la suite du Syndicat d'initiative, Vivre à Lanuéjols a su innover et s'adapter en occupant toute sa place au niveau de la vie associative locale

4 commissions la composent :

Culture Festivités Patrimoine :

Pas moins de 8 animations ont été proposées au cours de l'année 2015 :

- * En avril, Spectacle de variétés avec les chanteurs d'Olt,
- * Ascension, Salon Tendance Broc et Déco,
- * Expo de Peinture en partenariat avec l'association Courants d'art début août,
- * Le 5 Août 39ème foire à la Brocante et aux Antiquités,
Lors de l'édition 2016, l'association marquera son 40ème anniversaire.
- * Début Octobre, Puces des Couturières, qui, pour son premier lancement, fut un succès,
- * Représentation théâtrale du 15 novembre annulée et reportée début mars 2016,
- * Dimanche 6 Décembre Marché de Noël Art et Terroir,
- * Mi- Décembre Concert de Noël avec la chorale "Ensemble vocal des Quatre Saisons".

Vivre à Lanuéjols a participé Samedi 20 Juin à la journée de la convivialité organisée par le comité d'animation municipal.

Loisirs créatifs (anciennement petites mains) : Travaux de broderies points de croix, création d'objets de décoration, encadrements etc...

Randonnées pédestres : Cette commission rassemble 80 membres venus de plusieurs communes bien au-delà de notre plateau pour les marches hebdomadaires ainsi que pour les journées et week-end détente. Les « Manjas Camins » gèrent également l'entretien et le balisage des sentiers pédestres.

Les jardins partagés de Lanuéjols : Nouvelle commission créée lors de l'assemblée générale.

L'objectif de cette commission est de gérer sur un terrain mis à la disposition par la Mairie un espace de jardinage mais aussi un lieu de convivialité, de partage et de respect mutuel.

Suite à l'Assemblée Générale du 8 mars 2016 le Conseil d'Administration composé de 14 membres s'est réuni pour élire un nouveau bureau.

Foot - USPA



Encore une belle saison pour l'entente des trois villages du pays alzuréen. L'équipe fanion (finaliste l'an passé) ne s'est inclinée qu'en quart de finale de la coupe d'Aveyron face à Foot Vallon qui est en finale. En championnat elle devrait finir entre la deuxième et quatrième place pour pourquoi pas une montée (en cas de deuxième place).

L'équipe 2 réalise un joli parcours et devrait finir deuxième pour une montée méritée en promotion de première division.

L'équipe 3 se régale toujours autant, surtout lors des troisièmes mi-temps.

Samedi 4 juin en semi-nocturne l'USPA organise un tournoi de sixte sur le stade de Drulhe à partir de 18h30.

Pour l'année prochaine toutes les personnes intéressées pour jouer au foot ou encadrer les équipes sont les bienvenues et peuvent nous contacter au 067011412.

Badminton - Les "Fous du volant"



L'association de badminton "Les fous du volants" vous attend tous les lundis soir de 20h à 22h pour un moment de détente et de sport.

Pour un essai ou pour l'année rejoignez nous au hall polyvalent de Lanuejols.

Contact : Christophe Brandli 06.60.04.10.04

Tennis

Le tennis club de Lanuéjols continue ses activités pour cette année sportive 2015-2016. Il propose des cours d'initiation pour les jeunes allant de 5 ans à 18 ans le samedi de 9h00 à 13h30 et de 16h30 à 18h00 (adolescents seulement).



Les adultes ne sont pas oubliés puisque 2 cours sont assurés le mercredi de 19h30 à 22h30. Les compétiteurs du club ont un entraînement spécifique le jeudi soir de 17h30 à 19h00 pour les jeunes et de 19h00 à 20h30 pour les adultes.

A ce jour, le tennis club compte 70 licenciés dont 46 jeunes de moins de 18 ans inscrits à l'école de tennis. La pratique de la compétition est aussi possible puisque le club engage des équipes féminines et masculines dans les épreuves départementales et régionales et que chaque année certains licenciés s'essayeraient aux joutes des compétitions individuelles.



Le terrain extérieur est disponible après réservation auprès du restaurant Barrau. Le bureau est composé de:

- Trésorier: Christian Couffin
- Secrétaire: Amandie Bros
- Président: Lionel Chaptal

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à M. Chaptal au 05-65-29-44-91.

Communauté de Communes du Plateau de Montbazens

La Communauté de Communes du Plateau de Montbazens compte 6242 habitants. Elle est composée des 13 communes de Brandonnet, Compolibat, Drulhe, Galgan, Lanuéjols, Les Albres, Lugan, Montbazens, Peyrusse le Roc, Privezac, Roussennac, Valzergues et Vaureilles.

Le Président, les Vice-Présidents et les conseillers communautaires

Mr Jacques MOLIERES, Maire de Montbazens, préside la Communauté de Communes du Plateau de Montbazens depuis juin 2014.

Quatre Vice-Présidents l'assistent pour l'exécution des décisions du Conseil Communautaire. Ils peuvent le suppléer pour l'exercice des différentes compétences de la Communauté de Communes.

- 1er vice-président chargé de la voirie, du matériel et des bâtiments : Mr Jean ALAUX – Maire de Galgan
- 2ème vice-président chargé de l'économie et de la prospective : Mr Benoit GARRIC – Maire de Lanuéjols
- 3ème vice-président chargé du social : Mme Marie-France PETIT – 1ère adjointe à Vaureilles
- 4ème vice-président chargé de l'environnement : Mr Francis DELERIS – Maire de Compolibat

Depuis le renouvellement des équipes municipales en mars 2014, le conseil communautaire est composé de 28 membres, à savoir

BRANDONNET : Hervé MARTY Brigitte LAGREZE	LANUEJOULS : Benoit GARRIC Valérie COUGOULE	MONTBAZENS: Jacques MOLIERES Catherine BROS Cécile CALMETTES Yannick RECOULES	ROUSSENNAC : Guy FLOTTES Antoine STOUFF
COMPOLIBAT : Francis DELERIS Michel CALMELS	LES ALBRES : Bernard JONQUIERES Bernard FAUGIERES	PEYRUSSE LE ROC : Francis SAVIGNAC Catherine MOULY	VALZERGUES : Didier FOISSAC Jean-Claude GAYRALD
DRULHE : Jean-Philippe MOULY Bernard GELY	LUGAN : Gérard ALBAGNAC Jacky FABIE	PRIVEZAC : Pierre ESTIVAL Bernard CAYSSIALS	VAUREILLES : Jean-Louis CAVAGNAC Marie-France PETIT
GALGAN : Jean ALAUX Chantal RIVIERE			

Les commissions

Les commissions sont des groupes de travail composés d'élus, membres du conseil communautaire ou conseillers municipaux. Elles ont pour but de préparer les projets qui seront ensuite soumis au Conseil Communautaire.

La Communauté de Communes du Plateau de Montbazens compte 4 commissions :

- commission économique – prospective
- commission voirie – matériel
- commission environnement
- commission cadre de vie – social – services à la population.

Evolutions de la Communauté de Communes

Prises de compétences

Ces derniers mois ont été marqués par une volonté commune de faire évoluer les compétences de la Communauté de Communes :

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

En 2015, les élus de la Communauté de Communes ont décidé de s'engager dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal afin de développer l'essor démographique du territoire et d'offrir aux habitants un cadre de vie de qualité.

Le PLUI mettra l'accent sur la densification de l'habitat, mais aussi la préservation des espaces naturels, la limitation des déplacements, la gestion de l'eau, etc...

Le but de cette démarche est de faire revivre nos villages tout en dessinant les paysages de demain.

Voirie

A compter du 1er janvier 2016, la compétence voirie est transférée des communes à la Communauté de Communes.

Cette dernière sera donc en charge de l'aménagement et de l'entretien de la voirie et des trottoirs à l'exception des chemins ruraux.

En outre, depuis 2015, le Président de la Communauté de Communes est signataire des arrêtés de voirie relatifs aux voies communales, intercommunales et départementales en agglomération.

Piscine

La piscine, située sur la commune de Montbazens, a vocation d'intéresser l'ensemble des habitants du territoire de la Communauté de Communes et répond à la notion de service à la population. Aussi, cet équipement est transféré à la Communauté de Communes et rejoint la liste des équipements sportifs intercommunaux à compter de 2016.

Médiathèque « Tête de réseau »

Le Conseil de Communauté a décidé de créer une bibliothèque-médiathèque intercommunale.

Ce nouvel équipement fonctionnera en collaboration avec les bibliothèques municipales déjà existantes dans les Communes membres et avec la Bibliothèque Départementale de Prêt.

Service Public de la Défense Extérieure Contre l'Incendie

Cette nouvelle compétence consistera en la création, la maintenance et l'entretien des points d'eau utilisés pour la lutte contre l'incendie. La mutualisation de ce service permettra d'optimiser le niveau de sécurité et limiter les dépenses.

Mutualisation

La loi de Réforme des Collectivités Territoriales de 2010 impose aux intercommunalités d'élaborer un schéma de mutualisation.

Cette démarche vise à maîtriser les dépenses tout en fournissant des services publics de qualité.

C'est dans cette optique que le Conseil de Communauté a validé le principe de création de services communs, de groupements de commandes et de mise en commun des biens.

2016 sera donc l'année de création de :

- services administratifs communs entre la Communauté de Communes du Plateau de Montbazens et la Commune de Montbazens. Ces services seront regroupés dans les locaux de la Mairie de Montbazens, Place de l'Eglise.
- services techniques communs entre la Communauté de Communes du Plateau de Montbazens, la Commune de Montbazens et la Commune de Lanuéjols. Ces services seront basés à la Zone Artisanale du Colombier à Montbazens et Place du Foirail à Lanuéjols.

La CCPM et ses communes membres s'engageront, dès 2016, dans une démarche de groupement de commandes (fournitures administratives, carburants, ...) et de mise en commun de biens (balayeuse, ...), ceci dans un souci de rationalisation et de maîtrise des dépenses.

Ces évolutions s'ajoutent aux compétences déjà gérées par la Communauté de Communes :

Entretien voiries (communale et intercommunale)

- Curage des fossés
- Travaux de tracto-pelle et d'épareuse

Déchets ménagers

- Collecte des ordures ménagères et des recyclables
- Décharge des Mansies : entretien suite à la réhabilitation
- Enlèvement des colonnes à verre
- Déchèterie

Service Public d'Assainissement Non Collectif

- Diagnostic des installations existantes
 - Contrôle de conception et de réalisation pour les installations neuves ou réhabilitées
- (Les premiers diagnostics ont été effectués il y a 10 ans – périodicité qu'a choisi la CCPM : l'agent du SPANC refera les diagnostics des assainissements individuels en commençant par les communes de Compolibat et Peyrusse)

Habitat

- Service logement ; Programme d'Intérêt Général (amélioration de l'habitat)
- Gestion des locations de la Communauté de Communes

Equipements sportifs et culturels

- Gymnase à Montbazens, aux Albres et Hall Polyvalent à Lanuéjols
- Aire de Loisirs à Compolibat
- Podium – Tables – Chaises

Tourisme

Convention avec l'Office de Tourisme du Plateau de Montbazens pour la promotion du tourisme local

Economie

- Convention avec Aveyron Expansion concernant l'accueil de nouveaux actifs
- Promotion du projet de méthanisation territoriale (Prometer)

Services à la population

- Transport à la Demande
- Transport des scolaires vers les équipements sportifs
- Antenne du Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron
- Convention avec le Centre Social du Plateau de Montbazens : soutien aux activités associatives, Maison de la petite enfance, centre de loisirs de Montbazens et Lanuéjols, animations diverses
- Contrat Enfance Jeunesse
- Point Info Seniors

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

La loi Notré (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) fait partie intégrante de la Réforme des Territoires. En application de cette loi du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Préfet de l'Aveyron a élaboré un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Ce SDCI servira de cadre de référence à l'évolution de la carte intercommunale du département.

Ce document ne prévoit pas de modifications du périmètre actuel de la Communauté de Communes du Plateau de Montbazens. Le Conseil de Communauté a validé le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, ce qui permettra aux élus communautaires de poursuivre leur démarche de développement des compétences afin de construire une collectivité toujours plus forte dans un contexte budgétaire contraint.

Les finances de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes compte trois budgets distincts : un budget général, un budget déchets et un budget Spanc (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Pour l'année 2015, ces trois budgets peuvent se résumer ainsi :

Budget général :

Fonctionnement : 1 292 187 €uros
Investissement : 427 594.01 €uros

Budget déchets :

Fonctionnement : 610 856.45 €uros
Investissement : 236 131.11 €uros

Budget Spanc :

Fonctionnement : 13 184.32 €uros
Investissement : 3 456.77 €uros

Les services de la Communauté de Communes

Les bureaux, situés dans les locaux de la Mairie de Montbazens, sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 sauf le mercredi après-midi

Tél : 05.65.63.76.07

Fax : 05.65.63.76.14

Mail : com.cnes.montbazens@wanadoo.fr

Le site internet de la Communauté de Communes vous donnera toutes les informations sur cette structure :

Adresse du site internet : www.cc-plateau-montbazens.fr

Les bureaux sont transférés dans les locaux de la mairie de Montbazens depuis le mois d'Avril.

Etat civil 2015/2016

Album photo 2015/2016 de la commune de Lanuéjols

2015

Naissances en 2015 :
 DELRIEU Evaan
 FOUCRAS Loan
 FRAYSSE Mathis
 GAILLAC Arthur
 LACOMBE Isaac

Mariages en 2015 :
 TOUSSAINT Claude et PRADEL Cindy
 VIDALENC Jérôme et BOYER Bénédicte
 TEULIER Xavier et ANGE Sabrina

Décès en 2015 :
 HAZARD Daniel
 BIAU André
 CONNES épouse MARTY Janine
 ROUX Roger
 CENDRET Paul
 ACQUIE Lucas
 BRUGEL épouse TEULIER Eliette



2016

Naissances en 2016 :
 ERARD Camille
 VIDALENC Elena

Mariages en 2016 :
 NEANT

Décès en 2016 :
 TEULIER Pierre
 BARRAU Bernard
 BIVEN veuve BIAU Paulette



Evènements 2016 à venir

- 07 Juillet : Passage du Tour de France
- 03 Aout : Brocante (40 ans) organisé par Vivre à Lanuéjols
- 04 Aout : Marché du goût
- 02 Octobre : Puces couturières organisé par Vivre à Lanuéjols
- 13 Novembre : Spectacle organisé par Vivre à Lanuéjols
- 03 Décembre : Téléthon
- 04 Décembre : Marché de Noël organisé par Vivre à Lanuéjols
- 13 Décembre : Concert organisé par Vivre à Lanuéjols

